

COMPTE RENDU CGT DE LA CAP DES SGM
DU 23 MAI 2017 à la Défense

PRESIDENTE : MME PERRAIS-ADJOINT SOUS DIRECTEUR-MGS

MEMBRES ADMINISTRATION :

MME RUBIETTO -DRH-MGS3
MME JOYEUX-ALAZET -DRH
MME TANCHOU - DAM
MME MONTGERMONT-DAM
MR LEVERT – DIRM SA
MME LEMESLE- DIRM MEMN
MME BOYER-DRH-GAP41

REPRESENTANTS PERSONNELS :

MR PUJOL CGT
MME LESTRADE CGT
MR FERNANDEZ FO
MR BARBET FO
MR MAILLARD CFDT-UNSA
MME ONCHALO FSU
MR BOSSEE FSU
MR DUPONTREUE CFDT-UNSA
MME TOUDIC CFDT UNSA

La réunion commence à 9 :30 Le quorum étant atteint, la présidente déclare la CAP ouverte :

La CGT a lu et remis à l'administration la déclaration liminaire que vous trouverez en pièce jointe.

Désignation d'un secrétaire adjoint parmi les membres représentants personnels :

Camille PUJOL CGT

APPROBATION DES PV :

- 10 MAI 2016: approuvé à l'unanimité .

INTEGRATION DANS LE CORPS DES SGM :

Avis favorable : MESDAMES GLATRE Christiane et GUERIN Vanessa.

Changement de spécialité :

Monsieur ACHONDO Bruno de DSAG vers NSMG

Monsieur BELZ Jean Pierre de NSMG vers DSAG

Avis favorable

Renouvellement de détachement :

Monsieur LANNOY Bruno et Madame LUCAS Danielle
avis favorable

Reliquat d'ancienneté 2016 :

La suppression des réductions d'ancienneté pour les agents de catégorie C est effective depuis le 1^{er} janvier 2017 par application du décret n°2016-580 du 11 mai 2016. C'est donc la dernière fois que la CAP statuera sur cette mesure.

410,9 mois sont à distribuer pour 441 agents concernés.

31 agents ne bénéficieront pas de cette attribution pour 2016 :

soit

28 agents éligibles radiés (agents bloqués au dernier échelon de leur corps)

2 agents en détachement, gérés en « double carrière ».

1 agent en disponibilité pour convenance personnelle.

MOBILITE : CYCLE 09/17 PRISE DE POSTE 1ER SEPTEMBRE 2017

Spécialité DSAAM

NUMERO DE POSTE	DESIGNATION	NOM PRENOM PERSONNEL MUTE	OBSERVATIONS
203107	DIRM SA GESTIONNAIRE EMPLOI FORMATIONS MARITIMES	MME GLATRE CHRISTIANE	NEANT
204079	DDTM 34 AGENT ACCUEIL PLAISANCE	MME ROUX MARIE- JOSEE	NEANT
204092	DDTM 34 GENS DE MER - NAVIGATION PROFESSIONNELLE	MME LEMYRE SOPHIE	NEANT
203431	DDTM 56 GESTIONNAIRE MARINS-NAVIRES	MR BELTZ JEAN- PIERRE	NEANT
204860	DM MARTINIQUE 972 AGENT ACCUEIL ORIENTATION	MME CHALONO MARIE	NEANT
204866	DM MARTINIQUE 972 AGENT SERVICE RAUML	MME MOURIESSE	NEANT
201547	AGENT PLAISANCE DDTM 13	MR BONNIN BRUNO	NEANT

SPECIALITE NAV-/SEC

NUMERO DE POSTE	DESIGNATION	NOM PRENOM PERSONNEL MUTE	OBSERVATIONS
-----------------	-------------	------------------------------	--------------

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER

Fédération Nationale de
L'Équipement et de l'Environnement



Adhérent à l'Union Générale
des Fédérations de Fonctionnaires

203118	AGENT PONT VR GABIAN	MR GUYONVARCH CLAUDE	AVIS FAVORABLE SOUS RESERVE RESULTATS VISITE MEDICALE + DETACHEMENT DANS LE CORPS DES SGM
203128	AGENT MACHINE VR GABIAN	MR MANIETTE YVES	AVIS FAVORABLE SOUS RESERVE RESULTATS VISITE MEDICALE + DETACHEMENT DANS LE CORPS DES SGM
204668	DDTM -ULAM 44	MR JUDIC PASCAL	AVIS FAVORABLE SOUS RESERVE RESULTATS VISITE MEDICALE + DETACHEMENT DANS LE CORPS DES SGM
204622	DDTM-ULAM 50	MR COUSIN PHILIPPE	AVIS FAVORABLE SOUS RESERVE RESULTATS VISITE MEDICALE + DETACHEMENT DANS LE CORPS DES SGM
204624	DDTM ULAM 50	MR CONTAMINE	SOUS RESERVE COMPTEUR
204776	AGENT MECANICIEN PAM THEMIS BORDEE A	MR BATONNEAU PHILIPPE	PRISE DE SERVICE 1ER DECEMBRE 2017
204777	AGENT PONT PAM THEMIS BORDEE A	MR YHUEL THIERRY	NEANT
204778	AGENT PONT VR ARMOISE BORDEE B	MR SURET GAYLORD	AVIS FAVORABLE SOUS RESERVE COMPTEUR+ RESULTATS VISITE MEDICALE + DETACHEMENT DANS LE CORPS DES SGM
204860	DM MARTINIQUE ULAM 972	MME CHALONO MARIE	NEANT
204800	DM MARTINIQUE ULAM 972	MR JUAN FABRICE	NEANT
	AGENT CONTROLE ULAM 64/40	MR ACHONDO BRUNO	CHANGEMENT SPECIALITE DE DSAG VERS NSMG

L'administration nous informe de la vacance de neuf postes en spécialité NSMG dont six sont publiés. Pour 2017, quatre recrutements de Syndics option NSMG sont prévus. La DRH envisage d'inclure dans ces recrutements les détachements « compteur » d'agents « hors ministère ».

Pour le SNPAM-CGT, il est impératif de recruter sur tous les postes vacants administratifs ou techniques, quel que soit le mode, par recrutement externe ou détachement.

L'absence de recrutement de SGM pendant plus de treize ans de 2003 à 2016 entraina une situation de sous-effectif chronique et de vieillissement des équipes, conséquences qui incombent à l'administration qui a une vision comptable de la GPEEC.

La fragilisation des situations dans les services, tant en terme de dotation de personnel dans le Dispositif de Contrôle et de Surveillance, les cultures marines ou les CSN et les services administratifs, que de la formation initiale et continue, notamment par le maintien et la transmission des compétences « mer » est bien due à ce manque de recrutement et à l'absence de mise en place d'une réelle filière de formation et de maritimisation des corps appelés à exercer des fonctions dans nos services.

Les agents compensent « tant bien que mal » pour que les missions s'effectuent au mieux, en « prenant sur eux » en effectuant du compagnonnage « à minima » en sus du travail quotidien.

L'irruption des « portails », qu'ils soient « plaisance » ou « marin professionnels » bouleversent notre quotidien. Les situations de surcharges de travail et de limite de « burn out » existent dans des services sous-dotés, avec des agents qui donnent le meilleur d'eux mêmes pour que « ça fonctionne » parfois sans reconnaissance de leur hiérarchie.

Nos missions de service public demeurent, mais la façon de les exercer changent. L'Etat est « maitre d'oeuvre » de ce changement. La CGT de la mer demeurera vigilante et vous informera de toutes évolutions de la situation.

Vos Elus SNPAM/CGT en CAP des SGM